

VOLETS

Le présent document a pour seule vocation de présenter des recommandations d'ordre général. Ces recommandations ainsi que l'ensemble des données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception sont exclusivement fournies à titre d'information. Aussi Trespa recommande vivement à ses clients, aux maîtres d'ouvrage et aux architectes de consulter un ingénieur en BTP ou autre professionnel du bâtiment agréé en ce qui concerne la mise en œuvre et la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.

Généralités

Les panneaux double-face décor Trespa® Meteon® d'épaisseur supérieure ou égale à 10 mm peuvent être utilisés comme produits semi-finis dans la fabrication de volets.

Le programme de livraison standard Trespa® Meteon® est conforme à la norme européenne EN 438-6 et répond aux exigences du marquage CE selon la norme EN 438-7, obligatoire pour une commercialisation dans l'Espace Économique Européen (EEE). Si les panneaux Trespa® Meteon® entrent dans la fabrication de volets, ils représentent un composant (produit semi-fini) d'un produit de construction fini et, de ce fait, la certification CE selon la norme EN 438-7 peut ne pas s'appliquer. Pour ce type d'applications, il se peut que fabricant de produit de construction fini doive obtenir une autre certification CE.

Prescriptions générales de mise en œuvre

D'une manière générale, les volets doivent être suffisamment ventilés de part et d'autre avec de l'air ambiant, que ce soit en position ouverte ou en position fermée. Cette contrainte s'applique également aux volets purement décoratifs. Les volets peuvent être soit battants, soit coulissants (voir schéma). Les prescriptions de fixation et de construction sont fournies ci-après pour les deux cas. Si des trous ou des rainures sont usinés dans le panneau, les entraxes de fixation indiqués aux tableaux 1 et 2 doivent être réduits en fonction de la taille, de l'emplacement et du nombre de trous ou rainures ménagés.



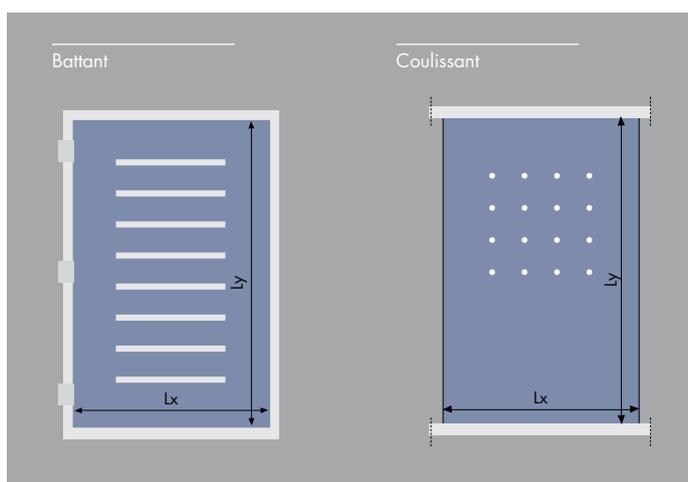
Volets battants

En cas de fixation par charnières, il faut systématiquement monter les panneaux Trespa® dans un cadre métallique et fixer les charnières audit cadre. Il est recommandé de prévoir au minimum trois charnières par panneau. Les entraxes de fixation normaux sont indiqués au tableau 1. La conception et la mise en œuvre du cadre doivent être conformes aux prescriptions suivantes :

- Le cadre métallique entourant le panneau Trespa® doit résister aux intempéries.
- Le cadre métallique doit être suffisamment résistant et rigide pour supporter la charge due au vent et autres contraintes sans présenter de flèche excessive.
- Le panneau Trespa® doit être distant du cadre d'au moins 5 mm ($\approx 1/4$ in) sur au moins trois côtés.
- Utiliser des joints EPDM pour recouvrir l'intervalle laissé libre entre le profilé et le panneau Trespa®, afin d'empêcher le panneau de vibrer. L'utilisation de mastic et/ou de ruban adhésif n'est pas adaptée.
- Prévoir dans le profilé horizontal inférieur des ouvertures d'écoulement sous la forme de trous ronds de 8 mm ($\approx 5/16$ in) de diamètre ou de fentes de 5 x 25 mm ($\approx 1/4$ x 1 in).
- Placer le panneau Trespa® sur des blocs supports imputrescible de 5 x 50 mm ($\approx 1/4$ x 2 in) minimum, à raison de deux blocs par panneau.

Tableau 1 : Lx maximum pour des volets battants

Ly/Lx	Épaisseur de panneau (mm)		Épaisseur de panneau (in)	
	10	13	3/8	1/2
$\geq 2,5$	650	900	26	35 1/2
2,0	700	950	27 1/2	37 1/2
1,5	800	1050	31 1/2	41 1/2
1,0	950	1250	37 1/2	49



Volets coulissants

Pour certaines conceptions de volets coulissants, le panneau Trespa® doit être systématiquement installé sur/dans une structure métallique. La structure métallique supportant le panneau doit être guidée par des rails supérieur et inférieur, équipés de galets pour faciliter le coulisement du volet.

Les rails de guidage doivent être suffisamment résistants et rigides pour supporter la charge due au vent et autres contraintes sans présenter de flèche inadmissible. Les entraxes de fixation normaux sont indiqués au tableau 2.

Tableau 2 : entraxes de fixation maximum pour des volets coulissants

Portée verticale Ly maxi. (mm)	Épaisseur de panneau (mm)		Épaisseur de panneau (in)	
	10	13	3/8	1/2
Sans cadre	950	1250	37 1/2	49
Avec cadre 4 côtés	1200	1500	47	59

Portée horizontale Lx illimitée.

Clause d'exonération de responsabilité

Vous avez réalisé la présente impression à partir du site www.trespa.info (le « Site »). En accédant au Site et en imprimant le présent document, vous acceptez les Conditions d'Utilisation du Site. Veuillez vous référer au Site pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au présent document. Les systèmes présentés dans ce document ne sont peut-être pas tous adaptés à toutes les applications et à tous les pays. Les données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception ne vous sont fournies qu'à titre indicatif et nous vous recommandons vivement, ainsi qu'à tout autre utilisateur de ce document, de demander un avis indépendant concernant la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur et autres droits portant sur le contenu du Site et le présent document imprimé à partir du Site (en ce compris les logos, marques de produits, marques de services, logiciels, bases de données, éléments audio, éléments vidéo, textes et photographies) sont la propriété de Trespa et/ou de ses bailleurs de licences. Trespa®, Meteon®, Athlon®, TopLab®, TopLab^{PLUS}®, TopLab^{ECO-FIBRE}®, Virtuon®, Volkern®, Trespa Essentials® et Mystic Metallics® sont des marques déposées de Trespa.

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente de Trespa International B.V. (Algemene verkoopvoorwaarden Trespa International B.V.) déposées à la Chambre de commerce et d'industrie Noord- en Midden-Limburg à Venlo (Pays-Bas) le 11 avril 2007 sous le numéro 24270677, qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa : www.trespa.com.

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa North America Ltd. Qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente Trespa (Trespa General Terms and Conditions of Sale) qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa North America Ltd. : www.trespa.com/na. Le texte desdites Conditions générales de vente sera communiqué gratuitement sur demande.